

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Bostock a attiré l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et il a demandé si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.

Après débat.

Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après débat, il a été

Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. Pope a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour la prier de soumettre au Sénat copie de toute la correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Service naval et le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, relativement à la rescision de la prohibition de la pêche au filet dans les eaux des lacs des Deux-Montagnes, Saint-François et Saint-Louis, conformément à l'arrêté ministériel (197) rendu à Ottawa le jeudi 28 janvier 1915.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.